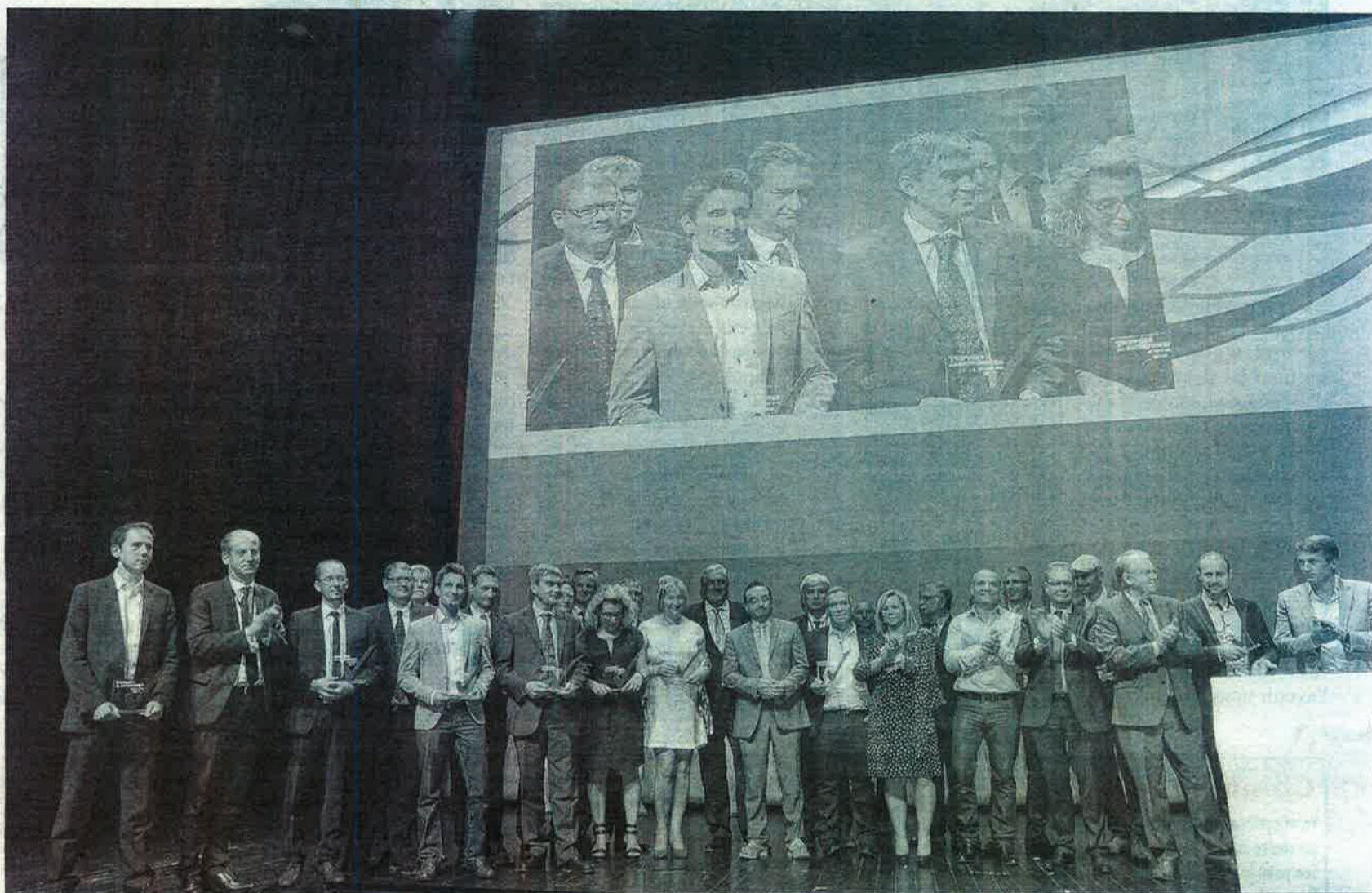


ÉCONOMIE. Plus de six cents personnes étaient rassemblées, hier soir, au palais des Congrès de

Tapis rouge pour la réussite



Parmi près d'une centaine de candidatures, treize entreprises ont été distinguées, lors de cette première édition des Trophées des entreprises de Côte-d'Or. Photos J. Dromas

La première édition des Trophées des Entreprises de Côte-d'Or a rassemblé près de 650 personnes, hier soir, au palais des Congrès de Dijon. Treize sociétés ont été mises à l'honneur.

« Les deux choses les plus importantes n'apparaissent pas au bilan de l'entreprise : sa réputation et ses hommes », disait Henry Ford, cet industriel américain de la première moitié du XX^e siècle. La première édition des Trophées des Entreprises de Côte-d'Or, organisée, hier soir, au palais des Congrès de Dijon, voulait, justement, placer sur le devant de la scène les entrepreneurs dont les sociétés font la richesse du département.

L'événement était organisé par le *Bien public* et deux partenaires majeurs : le cabinet d'experts-comptables Orcom et EDF entreprises. Neuf autres partenaires ont, en parallèle, contribué au succès de cette soirée. Il s'agit d'Orange, la SNCF, la Banque Populaire de Bourgogne-Franche-Comté, la CGPME Côte-d'Or, le conseil départemental de Côte-d'Or, le

groupe Renault-Guyot, la société Byblos, la chambre de commerce et d'industrie de Bourgogne et Harmonie mutuelle.

Treize TPE et PME à l'honneur

La soirée était clairement dédiée aux PME et TPE de Côte-d'Or. Elles qui, davantage que les entreprises plus importantes, ont besoin de se faire connaître. « Cette manifestation, c'est la fête de l'entreprise innovante », estime Benoît Desbois, le directeur général d'Orcom. « Quand on parle de vitalité d'un territoire, on parle forcément d'entreprises », déclare Pierre Fanneau, président-directeur général d'Est Bourgogne Média et du *Bien public*. « Sans entreprises, il n'y a pas de vie », s'enchérit Yves Chevillon, directeur d'EDF commerce Est.

Presqu'une centaine de sociétés ont répondu à l'appel à candidature lancé dans les colonnes du *Bien public* pour faire partie de la sélection. Et, hier soir, treize d'entre elles ont reçu différents trophées devant près de 650 personnes. Un jury d'une vingtaine de personnes s'était, au préala-

ble, réuni pour départager les dossiers en lice. Le directeur départemental du *Bien public*, Frank Mauerhan, président de ce jury, a déclaré que le critère principal a été de « trouver des entreprises peu connues ».

C'est François Sauvadet, président du conseil départemental de Côte-d'Or, qui a été chargé de remettre le prix Made in Côte-d'Or au fabricant de pianos de cuisson Lacanche. « Nous traversons des temps difficiles et il faut redonner l'envie de faire. Ce ne sont pas les pouvoirs publics qui font l'emploi. Vous mettre à l'honneur, c'est servir l'intérêt du département. » Animée par les groupes musicaux Gospel Symphony, Fever et par l'illusionniste Eric Lee, la soirée a été riche en émotions.

À noter que le *Bien public* sera à l'initiative de deux autres événements cette année. Les Trophées de la gastronomie seront organisés le 9 novembre, au palais des Congrès de Dijon. Et, en décembre, une nouvelle manifestation autour des maires et des communes sera programmée.

ANNE-LISE BERTIN

+WEB

Plus d'infos, de photos, sur le site trophéesdesentreprisescotedor.com, ainsi que les liens facebook, viadeo, twitter, linkedin des Trophées



Vincent Bonneau, président de AS Protek (à gauche), a reçu le trophée de l'innovation économique des mains de Roméo Jacob, directeur général de Byblos groupe (à droite).

Dijon, pour la première édition des Trophées des Entreprises de Côte-d'Or.

des entreprises de Côte-d'Or



Nicolas Tenacci, business développeur chez Synthèse vidéo (à gauche), a reçu le trophée de l'innovation numérique des mains d'Yves-André Leroux, directeur Orange est (à droite).



Jean-Jacques Augagneur, président de la SIL Lacanche (à gauche), a reçu le trophée du Made in Côte-d'Or des mains de François Sauvadet, président du conseil départemental de Côte-d'Or.



Sylvain Bonnot, président de Myral (à gauche), a reçu le trophée de l'environnement des mains d'Yves Chevillon, directeur EDF commerce Est (à droite).



Anne-Lise Fresard, directrice générale d'Oxford nutrition animale, a reçu le trophée de la transmission d'entreprises des mains de Pierre Fanneau, président-directeur général d'Est Bourgogne Média.



Philippe Pénillard, président de CLEIA (à gauche), a reçu le trophée de l'international des mains de Benoît de Charette, président de la CCI Bourgogne (à droite).



Catherine Genne, conceptrice et gérante de La Calypso, a reçu le trophée de la responsabilité sociétale des mains de Dominique Devin, directeur régional SNCF Mobilités, et Raphaël Lefèvre, préfigurateur du Pôle services et clients SNCF réseau (à droite).



Olivier Jobard, président-fondateur d'OKJ concept (à gauche), a reçu le trophée de la TPE de l'année des mains de Ludovic Béranger, directeur du développement Centre-Île de France-Bourgogne d'Harmonie mutuelle (à droite).



Eric Louot, président de CASEC (à gauche), a reçu le trophée de l'innovation sociale des mains d'Eric Lee, illusionniste (à droite).



Karim-Franck Khinouche, président et co-fondateur de Novolyze (à gauche), a reçu le trophée de meilleur espoir des mains de Christophe Thauvin, expert-comptable associé chez Orcom.



Christophe de Haese, président-directeur-général de Sotty (à gauche), a reçu le trophée du chef d'entreprise de l'année des mains de Bruno Duchesne, directeur général de la Banque populaire Bourgogne Franche-Comté.



Véronique Zeroual, directrice de l'école Futura, a reçu le trophée de la femme chef d'entreprise de l'année des mains de Benoît Willot, président de la CGPME Côte-d'Or.



Frédéric Fourgeaud, président-fondateur de la SIMA (à gauche), a reçu le trophée du coup de cœur du jury des mains de Camille Guyot, directeur commercial Renault Groupe Guyot.